

# LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 13 MAI 1899



## SOMMAIRE

TEXTE.—Primes ! Primes ! — Causerie, par de Thermes. — Poésie : Saluons le printemps. — La guerre, par Henry Spont. — M. J.-A.-C. Madore, M.P., bâtonnier, par F. Picard. — Mondanité. — Poésie : Le semeur, par Léon Dierx. — Au sortir de l'ombre, par Clara Delay. — Feu M. David Franchère. Nos fleurs canadiennes, par E.-Z. Massicotte. — Bibliographie. — Le ruisseau et l'étang, par Coffin. — Poésie : A la France, par V. Lafleur. — Le sonnet, par Henry Desjardins. — Les soirées de famille. — L'incendie, par F. Picard. — Pour la première fois, par Marie Aymong. — Première communion, par Janvier. — Nos hommes d'affaires. — Légende de Bessarabie, par E. A. Spoll. — Primes du mois d'avril. — Anecdote. — M. Edouard Rod. — Le chien et la proie. — Théâtres.

GRAVURES. — Montréal : L'incendie de l'ancien Hospice Saint-François-Xavier. — Portraits : M. Ed Rod ; M. G. Franchère ; Mlle C. Reid et M. G. Comte. — Le Tsar offrant à l'humanité la paix. — Groupe de toilettes. — Gravures du feuilleton. — Devinette.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

## PRIMES ! PRIMES !!

A la suite de plusieurs observations qui ont été faites au sujet des nouvelles primes accordées par notre journal, l'Administration a résolu de prendre la décision suivante. Il va de soi que ce que nous allons dire ne s'applique absolument qu'aux abonnés, anciens ou nouveaux, qui n'ont aucun compte arriéré. Il va également de soi que notre nouvelle combinaison ne peut être utile qu'à ceux qui envoient d'avance le montant de leur abonnement à l'année qui commence.

L'Administration du MONDE ILLUSTRÉ informe donc ses lecteurs que tous ceux qui paieront d'avance leur année, ou qui fourniront un ou plusieurs abonnements dont ils enverront l'argent, auront le droit de retenir un dollar sur les trois que coûte l'année : ils n'auront donc que deux dollars à envoyer par abonnement d'un an payé d'avance.

Il est bien entendu que tout abonnement qui ne serait payé qu'à la fin de l'année, sera de trois dollars.

Evidemment, ceci annule toutes les primes de livres annoncées précédemment.

Le plus sage des Chinois, Confucius, établissait que celui qui ne sait pas se diriger est incapable de diriger sa maison, et que celui qui n'est pas en état de diriger sa maison sait encore moins gouverner une province ; et comment celui qui ne sait pas administrer une province peut-il gouverner un empire ?

Il faut donc avant tout savoir se diriger soi-même.

Le gouvernement de Québec...

Que l'on ne s'imagine pas que je vais faire de la politique : notre ami si regretté, l'hon. docteur Marsil, en faisait-il lorsqu'il demandait pour la religion la première place dans l'enseignement ? N'avait-il pas d'excellentes raisons d'en faire après le déni de justice que le gouvernement local commit à son égard... et cependant il se tut : le public ne sut rien des causes de l'injustice qu'on lui fit subir, jusqu'après sa mort quand je crus de mon devoir de répéter ce qu'il m'avait confié. Il méritait ; d'autre part, son effacement, sa résignation exigeaient une compensation.

Nos hommes d'Etat nous connaissent : ils savent que nous sommes incapable de leur reprocher aucun crime imaginaire ; ils savent aussi que nous sommes tout aussi incapable de supporter l'injustice envers qui que ce soit, d'où qu'elle vienne. Nous ne comptons que des amis dans les deux partis, parce que jamais nous ne nous sommes inféodé à aucun parti, ni ne le ferons jamais : il suffit, à un publiciste surtout, d'être catholique et rien autre. Cela permet de juger plus sainement les hommes et les choses.

Le *Droit naturel* veut qu'un gouvernement, pour mériter ce titre ; pour être digne, en d'autres termes, de diriger le peuple, doit chercher tous les moyens possibles de promouvoir la fin de la société, et cette fin c'est le bien-être physique, mais bien davantage encore le bien-être moral.

Toute nomination à un poste quelconque doit donc être faite, non avec esprit de parti, mais avec esprit de droiture, de loyauté, de justice.

L'une des premières conditions que le gouvernement doit trouver dans le candidat présenté, c'est certes le *mérite* : ceci est simplement élémentaire.

Aussi, ne comprendrait-on, nulle part, pas plus au Canada qu'en Chine, que le gouvernement nommât comme Recorder à Montréal un homme ne connaissant pas plus les lois divines que les lois humaines, exposé par là à ne point comprendre l'offense que constitue, à l'égard de la loi proprement dite, l'acte d'un fils ivrogne enfonçant la porte du logis de sa mère, — acte renfermant en réalité trois outrages tombant sous le coup de la loi : le bris de clôture, — les coups à l'auteur de ses jours, — l'ivresse.

On ne comprendrait nulle part, pas plus au Canada qu'en Béotie, que le gouvernement nommât, comme conservateur au Musée de l'Instruction publique, une personne ne sachant des musées et des collections que le nom — et encore !

C'est cependant ce que veut faire le gouvernement de Québec, nous dit-on.

La situation de conservateur du Musée, dont l'importance sociale n'échappe à aucun esprit sérieux, ne peut être jetée à la tête du premier venu : le candidat doit être un homme de mérite, un homme versé dans les sciences que vulgarise un Musée bien compris, un homme absolument compétent, ou bien le Musée est perdu, les collections sont vouées à la destruction la plus barbare parce qu'elle est produite par l'inintelligence, le niveau moral du peuple est ravalé, la science est retardée pour le pays.

Mais, j'entends le gouvernement me dire :

— Et s'il n'y a personne pouvant réunir les conditions que doit avoir le candidat ?

A ceci, je répondrai :

— Vous aviez Provencher, votre grand naturaliste ; vous avez son disciple, son élève de prédilection, homme ayant donné ses preuves, savant estimé, aimé dans l'ancien tout autant que dans le nouveau monde, M. l'abbé Victor-A. Huard.

Et vous êtes sans excuse, en ne le nommant point, car vous n'ignorez pas ce savant, malgré sa modestie ; vous n'avez pas le droit de le méconnaître, surtout en faveur d'une créature : et si vous le méconnaissiez, ce serait une faute si lourde, que la honte vous atteindrait immédiatement.

On nous affirme que la nomination d'une personne étrangère aux connaissances voulues est faite depuis

longtemps, mais non publiée encore : je suis sûr que c'est un vrain bruit ; je ne puis croire à un acte aussi ridicule, de la part de nos ministres, tous d'une intelligence si élevée, tous bons orateurs, tous écrivains distingués.

Faudrait-il, une fois encore, comme pour notre tant regretté Dr Marsil, rechercher... ? Mais non : je suis sûr que le ministère de Québec est plus haut que cela, qu'il possède mieux le sentiment de sa dignité et surtout de sa responsabilité.

Nous verrons bien et pourrons mieux le juger à ses actes.

\* \*

On trouvera en ces colonnes un excellent article sur la guerre.

Cet article encadre on ne peut mieux la gravure de la *Paix* publiée en double page.

Il est téméraire d'ajouter quelque chose à ce que dit notre confrère d'outre-mer : nous ne le faisons qu'en nous plaçant, ici encore, au point de vue catholique.

Tout d'abord, nous ferons observer l'insigne mauvaise foi, la méchanceté calculée du gouvernement sarde qui ment impudemment à sa devise depuis le commencement de ce siècle. Cette devise, inscrite sous l'écusson de son roi usurpateur, en exergue ou sur la tranche de ses monnaies, nous fait l'effet de la traite laissée au front des parricides par le fer rouge dont on les marquait dans le temps !

FERT ! Il supporte... Est-ce la révolution, est-ce le canaille ? — On le jurerait.

*Federe et Religione tueri* — dont les premières lettres forment *Fert* — est un mensonge atroce qui n'a de comparable que le titre de *Défenseur de la Foi* pris par des rois hérétiques.

*Federe et Religione tueri* : c'est en vertu de cette devise si chrétienne que le roi savoyard a demandé aux autres puissances européennes l'exclusion du Souverain Pontife du fameux Congrès de la Paix, qui doit se réunir le 18 de ce mois de mai, mais qui ne fera rien, dont les débats stériles se termineront peut-être au fracas des canons qu'ils voulaient rendre muets et inutiles.

Et l'on se surprend à se demander qui a été le plus sottement vil, ou le plus vilement sot, ou de l'Italien exigeant cette exclusion, ou des gens ironiquement appelés *Puissances*, qui ont accordé cette exclusion !

La Russie en a exprimé ses regrets : voyons, franchement, a-t-elle peur de l'Italie ? — Le molosse s'enfuit-il devant le roquet ?

Nous lisons avec une satisfaction intime la résolution du Conseil municipal de La Haye, où se réunira ce Congrès : le Conseil a décidé de ne point faire de réception officielle aux délégués de la paix, parce que le Pape et le Transval n'ont pas été invités. — Nous croyons cependant qu'aujourd'hui encore, ce Conseil municipal est en majorité protestant. *Salutem ex inimicis nostris !*

Le magnanime empereur d'Autriche s'est montré ce qu'il a toujours été : catholique convaincu, dévoué corps et âme au Saint Père. Il a beaucoup souffert de l'attitude du gouvernement de Humbert, et n'étaient les raisons d'Etat, il eût envoyé se promener le Congrès et les Congressistes.

La France, qui doit tant aux Papes, mais surtout à Léon XIII, n'a pas du tout appuyé la Russie — dit le Czar dans sa lettre au Souverain Pontife. On peut être sectaire : mais à ce point, c'est de la bêtise.

En second lieu, si les gouvernements par les irs délégués se mettaient d'accord — par extraordinaire — et déclaraient les guerres supprimées, nous demandons quelle sanction ils pourraient apporter à leur décision ?

Ils n'ont qu'un moyen, indiqué par les hommes les plus éminents, les plus illustres sociologues de toutes les époques, même de la nôtre : en dehors de ce moyen, il n'en est aucun qui vaille même la moindre discussion, la moindre attention.

C'est l'arbitrage du Pape — sinon, c'est la perpétuité de la guerre.

Choisis si tu peux — prends si tu oses !

DE THERMES.